**PV Skype du 1er février 2018**

**Préparation de l’AG 2018**

Edouard enverra un tableau contenant la liste de tous les documents à réviser pour la prochaine AG. Le tableau indiquera aussi où trouver les dernières versions : à Dogbo, à Lokossa ou dans un courriel. Cette liste sera validée par le CA puis Édouard enverra à tous un dossier contenant toutes les dernières versions à réviser.

**Solidarité et coordonnées des personnes concernées**

Pour faciliter le transfert des fonds pour les voyages (le montant de l’inscription sera déjà déduite de ces fonds), les bénéficiaires de l’aide solidaire envoient leurs coordonnées bancaires complètes à la trésorière de la FIMEM (formulaire de transfert international car le nom d’une banque et un numéro de compte ne suffisent pas)

Selon le montant disponible, une aide partielle a été consentie àtous les Mouvements demandeurs plutôt qu’une aidecomplète à quelques-uns d’entre eux. Pour assurer la présence d’au moins une personne par Mouvements (et diversifier la participation), nous avons décidé d’aider les Mouvements qui ne bénéficient d’aucune aide externe pour envoyer un représentant à la Ridef. Nous avons aussi décidé d’aider les Mouvements des pays « C » qui souhaitent une affiliation à la FIMEM en 2018 (s’ils répondent aux exigences bien sûr).

**Travail du CA avant et après la Ridef**

Pour nous rendre disponibles à l’arrimage RIDEF/FIMEM, le travail avant (ancien CA) et après la Ridef (nouveau CA) sera de 4 jours au lieu de 3.

**Inscription des membres CA**

Les membres du CA de la FIMEM doivent payer eux-mêmes la somme pour leur inscription à la RIDEF.

**La prochaine séance aura lieu le mardi 27 février 2018 à 20 heures, les dates de remplacement sont le jeudi 2 ou le dimanche 4 mars.**

*Après la parution du compte rendu,*

*une autre séance a été ajoutée pour le mardi 6 février*